

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

CHAMBLON - CHESEAUX-NOREAZ – EPEDES – MATHOD – POMY - SUCHY
SUSCEVAZ – TREYCOVAGNES - YVERDON-LES-BAINS

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 28 juin 2023

En vertu des dispositions de l'art. 113 de la LEDP le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des électrices et électeurs des Communes concernées, que celui-ci a :

- 1) **Accepté à l'unanimité le préavis 01/2023 concernant les comptes de l'exercice 2022 présentés par l'extrait du compte 611.**
- 2) **Accepté à l'unanimité le préavis 02/2023, traitant le rapport de gestion 2022.**
- 3) **Elu à l'unanimité au Conseil intercommunal Police Nord vaudois :**
 - **M. Pascal Wüthrich, Treycovagnes, Président**
 - **M. Christophe Décoppet, Suscévaz, Vice-Président.**

Ces 3 décisions ne peuvent être porteuses de droit à référendum. Les électrices et électeurs peuvent consulter les préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site Internet de Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal :


Le Président
Pascal Wüthrich




La Secrétaire
Malou Miéville